

AVIS PUBLIC



CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'ANJOU POUR L'ANNÉE 2016

AVIS est donné par les présentes, conformément à l'article 320 de la Loi sur les cités et ville (L.R.Q., c. C-19), que les séances ordinaires du conseil d'arrondissement d'Anjou pour l'année 2016 auront lieu dans la salle du conseil située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, dans l'arrondissement d'Anjou, selon le calendrier décrit ci-dessous :

Dates des séances

(Les séances débutent à 19 heures)

- | | | | |
|--------------------|-----------------|---------------------|----------------------|
| - mardi 12 janvier | - mardi 5 avril | - mardi 5 juillet | - mardi 1er novembre |
| - mardi 2 février | - mardi 3 mai | - mardi 6 septembre | - mardi 6 décembre |
| - mardi 1er mars | - mardi 7 juin | - mardi 4 octobre | |

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe, à la mairie d'arrondissement située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, ou par téléphone au 514-493-8005, durant les heures d'ouverture.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 6 janvier 2016.

La secrétaire d'arrondissement,
Louise Goudreault